



Ce manuel est destiné aux utilisateurs d'éthylotest anti démarrage (EAD) DS®-20C.

L'ensemble des fonctionnalités est piloté par l'électronique du système, vous n'avez qu'à suivre les instructions sur l'écran du combiné de votre EAD DS®-20C.

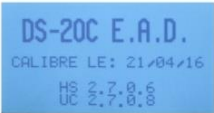

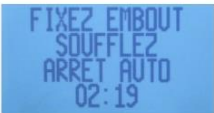
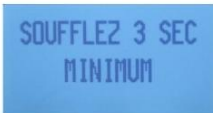
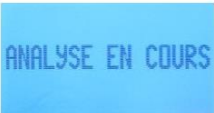
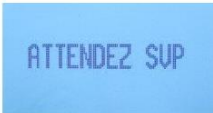

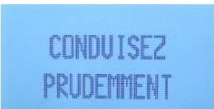
PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT :

Lorsque vous mettez le contact de votre véhicule, le système sort du mode veille et vous informe dès que vous pouvez fournir un échantillon d'haleine.

Ensuite, si votre test est OK, vous obtenez l'autorisation de démarrer.

Dans le cas contraire, si votre échantillon d'haleine comporte de l'alcool à un taux supérieur à la limite programmée dans votre appareil, il vous faudra attendre 1 minute avant de pouvoir souffler à nouveau.

Les séquences d'écran sont les suivantes :

	Dès la sortie du mode veille de l'appareil, le premier écran indique la dernière date de vérification (ou calibrage) ainsi que des informations techniques de paramétrage
	Une période de préchauffage de la cellule capteur électrochimique
	L'invitation à souffler avec un arrêt automatique (passage en mode veille) si aucun souffle fournit après 3 minutes.
	
	Si votre échantillon d'haleine ne comporte pas d'alcool (ou inférieur au taux limite de l'appareil), l'analyse est instantanée et vous obtenez aussitôt l'écran ci-dessous.
	
	L'autorisation de démarrer est donnée pour une période de 1 minute. Au-delà de cette période, le message BLOQUE vous imposera de fournir un autre échantillon d'haleine (arrêt / marche du contact du véhicule).
	L'écran ci-contre vous indique que votre EAD est à l'état débloqué.

PERIODE DE REDEMARRAGE

La période de redémarrage est la période de temps pendant laquelle le véhicule à moteur peut être redémarré sans devoir fournir un autre échantillon d'haleine après l'arrêt du moteur par coupure de l'allumage.

Cette période est fixée à 15 minutes (variable selon version et demande particulière).

L'écran vous indiquant que cette période est active est le suivant :



Tant que la période de redémarrage est active, le décompte du temps restant est actif. Dans cet exemple, il vous reste 11 minutes et 02 secondes pour redémarrer sans avoir à fournir un nouvel échantillon d'haleine.

OPTION PRECHAUFFAGE « PORTE OUVERTE »

L'EAD DS®-20C possède en option, une fonction de préchauffage. En cas de température inférieure à 15°C, une attente pour préchauffage de la cellule électrochimique est nécessaire et augmente d'autant plus que la température descend.

Pour réduire votre attente avant invitation à fournir un échantillon d'haleine, en option et à l'installation, votre EAD DS®-20 peut être activé (sortie du mode veille) dès l'appui sur la télécommande d'ouverture de porte ou à l'ouverture d'une porte.

Consultez votre installateur pour savoir si cette option est disponible et installée.

OPTION CHANGEMENT DE CONDUCTEUR

Le kit appelé DRB permet d'annuler la période de redémarrage et obliger tout nouveau conducteur à fournir un échantillon d'haleine avant de pouvoir démarrer le véhicule.

En effet, pendant la période de redémarrage et en cas de changement de conducteur, ce dernier peut redémarrer le véhicule sans souffler.

Pour éviter cela, il existe un kit DRB qui se compose d'un bouton poussoir (installé sur le tableau de bord) et qui permet au conducteur sortant, après arrêt du moteur, d'appuyer sur ce bouton pendant la période de redémarrage, et ainsi annuler ce temps de redémarrage sans souffler.











- sur le bouton DRB, la LED centrale est clignotante en mode veille hors période de redémarrage
- après un souffle OK la LED rouge s'éteint
- elle redeviendra clignotante après un reset de la période de redémarrage ou le passage en mode veille (arrêt moteur et période de redémarrage échue)





















SIGNALISATION PAR LED (VOYANTS LUMINEUX)

Lors de période de grand froid (température en dessous de - 20°C) les écrans à cristaux liquides subissent un ralentissement d'affichage voir une disparition partielle ou totale.

Pour pallier à cette problématique, votre EAD DS®-20 possèdent deux voyants lumineux rouge et vert qui resteront actifs même en cas de grand froid.

Aux messages sur l'écran se substitueront les combinaisons de voyant comme ci-dessous :

représentation LED VERTE	représentation LED ROUGE	SIGNIFICATION DES ETATS DES LEDS
		ETEINTE
		CLIGNOTEMENT LENT (2 secondes ON, 2 secondes OFF)
		CLIGNOTEMENT MOYEN (1 seconde ON, 1 seconde OFF)
		CLIGNOTEMENT RAPIDE (0,5 seconde On, 0,5 seconde OFF)

LED VERTE	LEDE ROUGE	SIGNIFICATION
		ATTENTE
		FIXEZ EMBOUT – SOUFFLEZ 3 SEC MINIMUM
		Souffle en court
		Echantillon non fourni correctement
		Echantillon invalide – anti contournement
		Remise à zéro
		ANALYSE (clignotement alternatif vert / rouge)
		DEMARRAGE OK
		EAD BLOQUE
		Température du combiné en dehors de la plage -45°C à +85°C

BOUTON DE DEMARRAGE D'URGENCE



Si votre installation EAD DS®-20C est équipée d'un bouton de démarrage d'urgence, vous pouvez dans certains cas, neutraliser votre EAD en actionnant ce bouton. Vous n'aurez donc aucun souffle à fournir pour pouvoir démarrer votre véhicule.

Attention : L'usage de ce bouton est enregistré dans la mémoire interne de l'EAD.

MAINTENANCE DE VOTRE EAD

L'EAD DS®-20C, comme tous les EAD en France, nécessite une visite périodique (ou calibrage) tous les 12 mois.

14 jours avant l'échéance de cette période, vous serez informé chaque jour par un message sur l'écran du combiné vous indiquant le nombre de jours restant.



Message d'avertissement de la fin de la période de calibrage



A la fin de la période de 12 mois (et des 14 jours de préavis de la fin de cette période), vous bénéficiez d'un délai de deux mois supplémentaires pour faire réaliser la visite périodique (ou calibrage). Cette période peut varier selon la configuration de votre EAD.



Attention, à la fin de cette période supplémentaire, votre EAD sera totalement bloqué et vous ne pourrez plus démarrer.



Dans ce cas, si votre système est équipé d'un bouton de démarrage d'urgence, vous pourrez l'activer pour continuer à pouvoir démarrer votre véhicule. Notez que cette action sera enregistrée dans la mémoire interne du système.